

## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 16 mai 2016

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, le lundi 16 mai 2016, à 10 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### **10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

##### **10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 16 mai 2016.

##### **10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

**10.04** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

## **20 – Affaires contractuelles**

**20.01** Appel d'offres public

CA *Direction du développement du territoire et des travaux publics* - 1167314001

Octroi d'un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$, incluant des incidences au montant de 172 040 \$, conformément à l'appel d'offres public DDTTP 54-16-03 (3 soumissionnaires).

**20.02** Appel d'offres public

CA *Direction du développement du territoire et des travaux publics* - 1162728003

Octroi d'un contrat pour une période de 2 ans à la firme Véolia ES Canada Services Industriels inc. pour le nettoyage de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes, incluant le transport et la disposition des résidus sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et autorisation d'une dépense à cette fin de 394 681,60 \$, taxes et contingences incluses, conformément à l'appel d'offres public 16-15029 (8 soumissionnaires).

**20.03** Appel d'offres public

CA *Direction du développement du territoire et des travaux publics* - 1162728006

Octroi aux entreprises Les Industries Nordesco inc. d'un contrat pour la fourniture de supports à vélo, modèle acier inoxydable, pour un montant de 75 604,11 \$, taxes incluses, et un autre à Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup inc. pour la fourniture de support à vélo, modèle CYCLOFIXE, pour un montant de 61 776,07 \$, taxes incluses, aux prix et conditions de leur soumission, et autorisation d'une dépense maximale à cette fin de 137 380,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15194 (4 soumissionnaires).

**20.04** Appel d'offres sur invitation

CA *Direction du développement du territoire et des travaux publics* - 1166858009

Octroi d'un contrat de location pour une (1) rétrocaveuse avec opérateur et un (1) camion 12 roues à benne basculante avec opérateur, à la compagnie 2632-2990 Québec inc. (Les Excavations DDC) pour un montant de 76 990,70 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation 16-15280 (2 soumissionnaires).

## 30 – Administration et finances

### 30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1165091002

Octroi d'un contrat de services professionnels de 143 153,07 \$, taxes incluses, à la firme Axor Experts Conseils inc. pour des travaux d'arpentage et de listes de points dans le cadre des projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, et des travaux de construction d'élargissement de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre 15-14461.

## 40 – Réglementation

### 40.01 Ordonnance - Domaine public

CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1167239004

Ordonnances relatives à la tenue d'une promotion commerciale sur le boulevard Saint-Laurent, pour la période du 9 au 19 juin 2016.

## 70 – Autres sujets

### 70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 11**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

---

M<sup>e</sup> Claude GROULX  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le jeudi 12 mai 2016



**Dossier # : 1167314001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$. Appel d'offres public : DDTTP 54-16-03 (trois (3) soumissionnaires)

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante:

OCTROYER UN CONTRAT DE 969 282,71 \$, TAXES ET CONTINGENCES INCLUSES, À LA FIRME LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION VENTEC INC., POUR LE RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE DE DIVERSES INTERSECTIONS DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL ET AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE À CETTE FIN DE 1 141 322,71 \$ INCLUANT DES INCIDENCES AU MONTANT DE 172 040,00 \$. APPEL D'OFFRES PUBLIC : DDTTP 54-16-03 (TROIS (3) SOUMISSIONNAIRES)

ATTENDU QUE l'arrondissement doit maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur

Il est recommandé :

D'octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme «Les entreprises de construction Ventec inc.», pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

D'autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$ et les taxes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signataire :**

Michael TREMBLAY

---

Chef de division - urbanisme  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1167314001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$. Appel d'offres public : DDTTP 54-16-03 (trois (3) soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Afin de maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal procédera à des travaux de reconstruction de trottoirs et de construction de saillies sur diverses intersections de rues de l'arrondissement. Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Il est à noter que l'adjudicataire recommandé a obtenu son accréditation auprès de l'autorité des marchés financiers (AMF).

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 14 au 29 avril 2016. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SEAO). La durée de publication a été de quinze jours (15) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Un addenda a été émis en cours du processus d'appel d'offres.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA15 25 0338 - 31 août 2015 : Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.

CA15 25 0247- 1 juin 2015 - Autorisation d'une dépense d'honoraires professionnels pour un montant maximum de 88 530.75 \$, taxes incluses, à la firme Les Services EXP Inc. concernant les travaux d'arpentage et de listes de points pour la réalisation des travaux de construction de saillies et de trottoirs sur plusieurs intersections de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre **14-13372-2**.

**DESCRIPTION**

Les travaux du présent contrat consistent au réaménagement géométrique de diverses intersections de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les intersections de rues visées dans le contrat DDTTP54-16-03 sont les suivantes :

- avenues Fairmont et du Parc (75% artériel et 25% local)
- avenues Van Horne et du Parc (100% artériel)
- avenues Van Horne et de l'Esplanade (100% local)
- avenues du Parc et Saint-Viateur (100% artériel)
- rues Marie-Anne et Fabre (100% local)
- rues Marie-Anne et Parthenais (100% local)

Le pourcentage des contingences inscrit au bordereau de soumission pour ces travaux est de 10 %. Le coût total du contrat à octroyer pour les travaux d'aménagement géométrique de diverses intersection de rues citées dans la rubrique « Description », est de 969 282,71 \$ (taxes incluses) incluant un montant de 881 166,10 \$ (taxes incluses) pour les travaux et un montant de 88 116,61 \$ (taxes incluses) pour les contingences.

Les dépenses incidentes, taxes incluses, à la soumission comprennent les travaux suivants :

- 12 000 \$ pour les travaux de marquage et signalisation à effectuer par l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie;
- 25 000 \$ pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser la contrôle qualitatif des matériaux;
- 50 000 \$ pour les travaux d'horticulture;
- 10 000 \$ pour la fourniture du mobilier urbain (banc, bollards, support à vélo);
- 75 040 \$ pour les travaux de construction des bases et conduites par la commission des services électrique de Montréal (CSEM).

Le processus d'appel d'offres public n° DDTTP 54-16-03 s'est déroulé du 14 au 29 avril 2016.

Cinq (5) firmes se sont procurées les documents d'appel d'offres :

- Construction Larotek inc.
- Groupe ABF inc.
- Les constructions et Pavage Jeskar inc.
- Les entreprises Michauville inc.
- Les entreprises de construction Ventec inc.

Trois (3) firmes ont présenté des soumissions :

- Construction Larotek inc.
- Groupe ABF inc.
- Les entreprises de construction Ventec inc.

et deux (2) se sont désistées ou ont refusé de soumissionner.

## **JUSTIFICATION**

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et

le montant de l'octroi.

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>	
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES</b>	<b>TOTAL (taxes incluses)</b>
<b>1</b> Groupe ABF Inc.	1 099 646,77 \$
<b>2</b> Les entreprises de construction Ventec Inc.	969 282,71 \$
<b>3</b> Construction Larotek Inc.	1 191 565,59 \$
Estimation des professionnels internes	1 178 195,88 \$
<b>Coût moyen des soumissions reçues (\$)</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	<b>1 086 831,69</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)</b> <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	<b>12</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)</b> <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	<b>222 282,88</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)</b> <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	<b>23</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	<b>- 208 913,17</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)</b> <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	<b>-17,7</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	<b>130 364,06</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)</b> <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	<b>13,5</b>

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour la plus basse soumission.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de l'année précédente, avec une majoration de 2%.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément au décret n° 1049-2013 adopté le 23 octobre 2013. L'adjudicataire recommandé, Les entreprises Ventec inc., détient une attestation de l'AMF, laquelle est en vigueur depuis le 22 août 2013 et est valide jusqu'au 21 août 2016. Une copie de cette attestation se trouve en pièce jointe au dossier.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites. Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec sa soumission, laquelle sera revalidée au moment de l'octroi du contrat.

Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé, Les entreprises de construction Ventec inc. est 8210-9299-08 et son attestation de Revenu Québec a été délivrée le 7 avril 2016.

En conséquence, la Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande d'accorder à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant total de 1 141 322,71 \$ pour le contrat numéro DDTP54-16-03 doit être imputé de la façon suivante.

<b>Répartition des coûts (taxes incluses)</b>	<b>Ville-centre</b>	<b>Réserve local</b>	<b>Total</b>
<b>Contrat</b>	<b>327 125,23 \$</b>	<b>642 157,48 \$</b>	<b>969 282,71 \$</b>
<b>Incidences</b>	<b>123 540,00 \$</b>	<b>48 500,00 \$</b>	<b>172 040.00 \$</b>

L'information financière se retrouve à même l'intervention de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe quant à sa portion financé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Apaiser la circulation ;

- Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur ;
- Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier. Toutes les planches de signalisation temporaire doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public.

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions.

Il faudrait donc procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais associés. Également, les travaux ne pourront pas être réalisés avant la période hivernale.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Afin d'informer les résidents et les médias des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes:

- diffusion de l'information dans l'infolettre et sur le web (À surveiller), la page Facebook et le compte Twitter de l'arrondissement;
- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page web sur le site de l'arrondissement;
- fiche Sherlock, rédigée par l'équipe de la Direction du développement du territoire et des travaux publics, en vue d'informer les agents du 311;
- rédaction d'un avis aux résidents limitrophes, si nécessaire.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées :

- Début des travaux Mai 2016
- Fin des travaux Août 2016

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Claude LABRIE, Le Plateau-Mont-Royal

Jean CARRIER, Service des infrastructures\_voirie et transports

Lecture :

Jean CARRIER, 10 mai 2016

Claude LABRIE, 19 avril 2016

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maryam SARGOLZAH  
Ingénieure

### **ENDOSSÉ PAR**

Benoît MALETTE  
Chef de division études techniques

Le : 2016-04-20

**Dossier # : 1162728003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat à la firme Véolia ES Canada Services Industriels inc. pour le nettoyage de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes incluant le transport et la disposition des résidus, 2 ans, sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense à cette fin de 394 681,60 \$, taxes et contingences incluses pour 2 ans - Appel d'offres publique 16-15029 (8 soumissionnaires)

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante :

OCTROYER UN CONTRAT À LA FIRME VÉOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC. POUR LE NETTOYAGE DE PUISARDS, DE PANIERS RÉCUPÉRATEURS ET DE CHAMBRES DE VANNES INCLUANT LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES RÉSIDUS, 2 ANS, SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL ET AUTORISER UNE DÉPENSE À CETTE FIN DE 394 681,60 \$, TAXES ET CONTINGENCES INCLUSES POUR 2 ANS - APPEL D'OFFRES PUBLIQUES 16-15029 (8 SOUMISSIONNAIRES)

ATTENDU QUE le nettoyage des puisards est nécessaire afin d'assurer le drainage des eaux de pluie;

ATTENDU QUE les travaux permettront de limiter les débordements et les inondations lors des fortes précipitations ou de fonte de la neige;

Il est recommandé :

- D'octroyer à la firme Véolia ES Canada Services Industriels inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le nettoyage de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes, 2 ans, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres publiques 16-15029;
- D'autoriser une dépense totale à cette fin de 394 681,60 \$ incluant les taxes et les contingences, pour deux (2) ans;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations contenues dans l'intervention de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe.

**Signé par** Michael TREMBLAY **Le** 2016-05-12 09:39

**Signataire :**

Michael TREMBLAY

---

Chef de division - urbanisme  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1162728003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat à la firme Véolia ES Canada Services Industriels inc. pour le nettoyage de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes incluant le transport et la disposition des résidus, 2 ans, sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense à cette fin de 394 681,60 \$, taxes et contingences incluses pour 2 ans - Appel d'offres publique 16-15029 (8 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal dénombre plusieurs milliers de puisards sur son territoire. Au fil du temps, les puisards accumulent des sédiments provenant des eaux de ruissellement tel que branches, feuilles, gravier, sable, silt. Il est donc nécessaire d'effectuer le nettoyage de ces puisards afin d'assurer leurs bon fonctionnement et éviter les refoulements.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la compagnie Véolia ES Canada Services Industriels inc., plus bas soumissionnaire, afin de réaliser les travaux précités.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA 15 25 0061- 2 mars 2015- Autorisation du renouvellement du contrat qui avait été octroyé en 2014 à la compagnie Veolia ES Canada Services Industriels Inc. (appel d'offres public 14-13460) pour des travaux de nettoyage de puisards, de drains de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes, ainsi que la disposition des déchets sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et autorisation d'une dépense à cette fin de 147 118,07 \$, taxes incluses, pour l'année 2015.

CA14 25 0217-2 juin 2014- Octroi d'un contrat à la compagnie Veolia ES Canada Services Industriels inc. concernant les travaux de nettoyage de puisards, de drains de puisards, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes, ainsi que la disposition des déchets pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, d'un montant de 147 118,07 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public 14-13460 (4 soumissionnaires).

**DESCRIPTION**

Le présent contrat vise le nettoyage d'environ 1 800 puisards de rue, 750 puisards de ruelle et 50 chambres de vannes et ce, annuellement. Les mêmes quantités et interventions pourront être réalisés en 2018 si l'option de renouvellement est exercé.

Un appel d'offres public a été lancé par la Direction de l'approvisionnement pour l'octroi d'un contrat sur une période de deux (2) ans renouvelable pour une (1) autre année (2018). Dans tous les cas, un dossier d'autorisation de dépenses devra être soumis au conseil d'arrondissement avant la date de renouvellement. L'arrondissement n'est pas tenu de prolonger le contrat et se réserve le droit de le faire ou non.

De plus, il est important de mentionner que les prix soumis demeurent fermes pour toutes commandes émises dans la première année suivant l'adjudication du contrat. À compter de la deuxième année du contrat, le prix soumis par l'adjudicataire pour chacun des articles du bordereau de soumission sera révisé à la hausse ou à la baisse, selon la variation des indices des prix à la consommation, transport, par province (Québec /mensuel), établi par Statistique Canada.

## JUSTIFICATION

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ne dispose pas des équipements et de la main-d'oeuvre nécessaires pour réaliser les travaux de nettoyage de puisards et de chambres de vannes. Ce contrat doit être octroyé dans le but d'assurer la sécurité de la voie publique et de la circulation et afin de prévenir les refoulements.

Ce contrat a fait l'objet d'un appel d'offres public (appel d'offres 16-15029) qui a regroupé 18 arrondissements. Les soumissionnaires pouvaient offrir leurs prix pour chacun des 18 bordereaux adaptés aux besoins exprimés par chaque arrondissement. Quatre entreprises ont déposé une soumission conforme pour le bordereau de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal :

Le tableau des résultats de soumission suivant résume la liste des soumissionnaires et les prix soumis pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée à l'interne et le montant de l'octroi :

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>		<i>(taxes incluses)</i>		
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>	<b>CONTINGENCES</b>	<b>Total annuel</b>	<b>TOTAL 2 ANS</b>
<b>1 Véolia ES Canada Service ind. inc.</b>	186 170,57 \$	11 170,23 \$	197 340,80 \$	394 681,60 \$
<b>2</b> Beauregard Fosses Septiques Itée.	258 975,44 \$	15 538,53 \$	274 513,97 \$	549 027,93 \$
<b>3</b> Qualinet Environnement inc.	264 431,00 \$	15 865,86 \$	280 296,86 \$	560 593,73 \$
<b>4</b> Services Infraspec inc.	285 281,72 \$	17 116,90 \$	302 398,62 \$	604 797,24 \$
Estimation réalisée à l'interne (basée sur les prix soumis en 2014 * 10%)				<b>369 410,77 \$</b>
<b>Coût moyen des soumissions reçues</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>				<b>527 275,13 \$</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse (%)</b> <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>				<b>134 %</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse (\$)</b> <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>				<b>210 115,64 \$</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse (%)</b> <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>				<b>53 %</b>
<b>Écart entre la plus basse et l'estimation (\$)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>				<b>25 270,83 \$</b>
<b>Écart entre la plus basse et l'estimation (%)</b> <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>				<b>7 %</b>

<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)</b> <i>((la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	<b>154 346,33 \$</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)</b> <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	<b>39 %</b>

**Les prix de soumission et les conformités administratives ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues par la direction de l'approvisionnement**

La vérification technique effectuée par l'arrondissement démontre que les appareils soumis dans l'offre du soumissionnaire le plus bas, diffèrent sensiblement des spécifications techniques du cahier des charges. À la lumière de l'analyse effectuée, les non-conformités techniques sont considérées comme mineures et, selon l'article 29 de la section III des Clauses administratives particulières, la soumission de Véolia peut être considérée conforme. Les validations à cet effet ont été menées auprès des services corporatifs concernés.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût total du contrat à octroyer s'élève à 394 681,60 \$, taxes et contingences incluses pour deux (2) ans. Annuellement, le montant est de 186 170,57 \$ taxes incluses pour les travaux, plus un montant de 11 170,23 \$ taxes incluses pour les contingences, pour un total de 197 340,80 \$.

L'information financière se retrouve à même l'intervention de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

N/A

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le nettoyage des puisards assurera un meilleur fonctionnement des réseaux d'égout et contribuera à diminuer les problèmes de débordement et de refoulement dans les rues et les habitations.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Mai 2016: Octroi du contrat  
 Mai 2016: Début des travaux

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce contrat n'est pas visé par la *Loi sur l'intégrité en matière de contrat public*. L'appel d'offres a été préparé par la Direction de l'approvisionnement de la Ville de Montréal incluant les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude relativement aux prescriptions administratives générales.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs.

**VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Eliane CLAVETTE)

Certification de fonds :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Eliane CLAVETTE, Service de l'approvisionnement

Lecture :

Eliane CLAVETTE, 25 avril 2016

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie-France PLOUFFE  
Agent(e) technique principal(e)

### **ENDOSSÉ PAR**

Benoît MALETTE  
Chef de division études techniques

Le : 2016-04-25



**Dossier # : 1162728006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder aux entreprises Les Industries Nordesco inc., le contrat pour la fourniture de supports à vélo modèle acier inoxydable pour un montant de 75 604,11 \$ taxes incluses et Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup inc., le contrat pour la fourniture de support à vélo modèle CYCLOFIXE pour un montant de 61 776,07 \$ taxes incluses, aux prix et conditions de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15194, et autoriser une dépense maximale à cette fin de 137 380,18 \$ taxes incluses (4 soumissionnaires)

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante :

ACCORDER AUX ENTREPRISES LES INDUSTRIES NORDESCO INC., LE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SUPPORTS À VÉLO MODÈLE ACIER INOXYDABLE POUR UN MONTANT DE 75 604,11 \$ TAXES INCLUSES ET ATELIER DE SOUDURE RIVIÈRE-DU-LOUP INC., LE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SUPPORT À VÉLO MODÈLE CYCLOFIXE<sup>MD</sup> POUR UN MONTANT DE 61 776,07 \$ TAXES INCLUSES, AUX PRIX ET CONDITIONS DE LEUR SOUMISSION, CONFORMÉMENT AUX DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 16-15194 ET AUTORISER UNE DÉPENSE MAXIMALE À CETTE FIN DE 137 380,18 \$ TAXES INCLUSES (4 SOUMISSIONNAIRES)

ATTENDU QUE :

La demande en places de stationnement pour vélo, sur chaussée et sur trottoirs, a triplé au cours des dernières années;

Il est recommandé :

D'autoriser une dépense maximale de 137 380,18 \$ incluant les taxes, pour la fourniture de 300 supports à vélos en acier inoxydable et de 90 supports à vélo CYCLOFIXE<sup>MD</sup>

D'octroyer à l'entreprise Les Industries Nordesco inc le contrat pour la fourniture de 300 supports à vélo modèle acier inoxydable au montant de 75 604,11 \$ taxes incluses

D'octroyer à l'entreprise Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup le contrat pour la fourniture de 90 support à vélo modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup> au montant de 61 776,07 \$ taxes incluses

D'octroyer ces contrats en conformité à la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Michael TREMBLAY **Le** 2016-05-12 09:45

**Signataire :**

Michael TREMBLAY

---

Chef de division - urbanisme  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1162728006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder aux entreprises Les Industries Nordesco inc., le contrat pour la fourniture de supports à vélo modèle acier inoxydable pour un montant de 75 604,11 \$ taxes incluses et Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup inc., le contrat pour la fourniture de support à vélo modèle CYCLOFIXE pour un montant de 61 776,07 \$ taxes incluses, aux prix et conditions de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15194, et autoriser une dépense maximale à cette fin de 137 380,18 \$ taxes incluses (4 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, année après année, améliore son offre de stationnement sur chaussée et sur trottoir, aux utilisateurs de vélos. La demande pour des places de stationnement sur chaussée a triplé au cours des dernières années et l'installation de support à vélo de type CYCLOFIXE<sup>MD</sup> s'avère nécessaire. La robustesse de ces supports et leur implantation facile sur la chaussée nous a permis de valider que ce type de support est adapté à nos besoins.

Afin de répondre aux demandes des citoyens et des commerçants, l'installation de supports à vélo additionnels sur les trottoirs s'avère également nécessaire. Les supports en acier inoxydable permettent d'attacher 2 vélos et peuvent rester en place sur les trottoirs 12 mois par année. De plus, afin d'améliorer leur visibilité et de limiter les bris, des bandes réfléchissantes sont apposées sur le haut du support.

Pour ce qui a trait au modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup> :  
Dans le but de pouvoir reproduire une grande quantité de modèles de support à vélo CYCLOFIXE<sup>MD</sup>, l'arrondissement a signé le 1er mars 2013 une convention de licence avec Mouvement Créatif, qui détient tous les droits d'auteur sur le produit en question. Cette convention a établi les modalités de concession de la licence d'utilisation à la Ville par la Société, à savoir principalement :

- a) les droits de reproduction et la publication dans ses cahiers d'appels d'offres, les plans techniques et les visuels pour la fabrication du modèle de support à vélo CYCLOFIXE<sup>MD</sup>;
- b) une redevance de 50 \$ par support à vélo payable à Mouvement Créatif par l'adjudicataire du contrat de fabrication du modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup>;

c) la pose, par l'adjudicataire, de plaques d'identification du modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup> sur chaque support à vélo produit.

Un appel d'offres public a été lancé par la Direction de l'approvisionnement pour l'octroi d'un contrat concernant la fourniture de supports à vélo, modèle acier inoxydable et modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup> pour une période de 12 mois.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat aux entreprises Les Industries Nordesco inc pour la fourniture de 300 supports à vélo modèle acier inoxydable et Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup pour la fourniture de 90 support à vélo modèle CYCLOFIXE<sup>MD</sup>.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA15 25 0338 : Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.

CA15 25 0113 (1156622005): Octroi à l'entreprise Trafic Innovation inc. d'un contrat de 62 373,94 \$, taxes incluses, pour la fabrication de supports à vélos en inox, et autorisation d'une dépense maximale à cette fin de 62 373,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation 15-14250 (4 soumissionnaires).

CA13 25 0148 (1133466002): Octroi d'un contrat à Industries A. Mergl inc. pour la fourniture de 250 supports à vélo de type « CYCLOFIXE TM » au montant de 150 904,69 \$, taxes et livraison incluses

### **DESCRIPTION**

Le présent contrat vise la fabrication de 300 supports à vélos en acier inoxydable et de 90 supports à vélo CYCLOFIXE<sup>MD</sup>.

Le processus d'appel d'offres public n°16-15194 s'est déroulé du 16 mars au 6 avril 2016.

Quatre (4) entreprises se sont procurées les documents d'appel d'offres et les quatre (4) ont présentés des soumissions:

- Les Industries Nordesco inc.
- Manufacturier Sheltec inc.
- Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup inc.
- Tessier Récréo-Parc inc.

### **JUSTIFICATION**

Devant les demandes récurrentes de citoyens concernant le stationnement pour les vélos, l'arrondissement a décidé d'augmenter son offre de stationnement sur trottoir et sur chaussée.

Le 16 mars 2016, la Direction de l'approvisionnement lançait l'appel d'offres public numéro 16-15194. Les soumissionnaires pouvaient soumettre leurs prix pour un ou l'autre des items au bordereau ou pour les deux. Les soumissions ont été ouvertes le 6 avril 2016 à 14 heures au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'hôtel de ville situé au 275, rue Notre-Dame Est

Quatre entreprises ont déposé une soumission conforme.

Le tableau ci-dessous présente le résultat de l'appel d'offres, soit le nom des soumissionnaires conformes, les prix proposé incluant les taxes et l'estimation de contrôle. Il présente également le coût moyen, l'écart entre la plus haute et la plus basse soumission,

l'écart entre la plus basse soumission et l'estimation de contrôle ainsi que l'écart entre les deux plus basses soumissions.

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>		<i>(taxes incluses)</i>	
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES</b>		<b>INOX</b>	<b>CYCLOFIXES</b>
<b>1</b>	Les Industries Nordesco inc	75 604,11 \$	-
<b>2</b>	Atelier de Soudure Rivière-Du-Loup inc	95 889,15 \$	61 776,07 \$
<b>3</b>	Manufacturier Sheltec inc.	104 857,20 \$	91 267,16 \$
<b>4</b>	Tessier Récréo-Parc inc.	147 079,47 \$	139 247,60 \$
<b>Estimation réalisée à l'interne</b>		<b>109 000,00 \$</b>	<b>83 000,00 \$</b>
<b>Coût moyen des soumissions conformes</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions )</i>		<b>105 857,48 \$</b>	<b>97 430,28 \$</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)</b> <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>		<b>140 %</b>	<b>158 %</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)</b> <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>		<b>71 475,36 \$</b>	<b>77 471,53 \$</b>
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)</b> <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>		<b>95 %</b>	<b>125 %</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et l'estimation (\$)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>		<b>-33 395,89 \$</b>	<b>- 21 223,93 \$</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et l'estimation (%)</b> <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>		<b>- 31 %</b>	<b>- 26 %</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>		<b>20 285,04 \$</b>	<b>29 491,09 \$</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)</b> <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>		<b>27 %</b>	<b>48 %</b>

Le prix unitaire soumis lors des derniers appels d'offres pour chacun des items:

<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>INOX</b>	<b>CYCLOFIXES</b>
EN 2013	-	525,00 \$
EN 2015	310,00 \$	-
EN 2016	219,19 \$	597,00 \$
ÉCART	-90,81 \$ -29 %	72,00 \$ 14 %

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale pour le projet est de 137 380,18 \$ taxes incluses répartie comme suit : 75 604,11 \$ pour la fabrication des supports inox et 61 776,07 \$ pour la fabrication des "CYCLOFIXE<sup>MD</sup> "

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'augmentation et la qualité des supports à vélo sur le territoire du Plateau-Mont-Royal contribueront à améliorer l'expérience de déplacement à vélo dans le quartier. Aussi, le modèle "CYCLOFIXE<sup>MD</sup> " permettra d'attacher davantage de vélos sur un même espace sur chaussée.

L'octroi de ce contrat nous permet d'atteindre nos objectifs en matière de développement durable. En effet, l'utilisation du vélo permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et nous permet de poursuivre nos engagements liés à l'orientation 1 : Amélioration de la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre du Plan Local de Développement Durable - Action 2 : Réduire la dépendance à l'automobile..

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Amélioration de la qualité de vie du citoyens du Plateau-Mont-Royal en limitant l'usage de l'automobile et en favorisant le transport à vélo.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Mai 2016: octroi du contrat

Juillet 2016: livraison des supports à vélo

Août 2016: installation des supports à vélo.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce contrat n'est pas visé par la *Loi sur l'intégrité en matière de contrat public*.

L'appel d'offres a été préparé par la Direction de l'approvisionnement de la Ville de Montréal incluant les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude relativement aux prescriptions administratives générales.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Daniel LÉGER)

Certification de fonds :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

---

## **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie-France PLOUFFE  
Agent(e) technique principal(e)

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2016-04-20

Benoît MALETTE  
Chef de division études techniques

**Dossier # : 1166858009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de la voirie - aqueduc et réfection routière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de location pour une (1) rétrocaveuse avec opérateur et un (1) camion 12 roues à benne basculante avec opérateur, à la compagnie 2632-2990 Québec inc. - Les Excavations DDC, pour un montant de 76 990,70 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation 16-15280. (2 soumissionnaires)

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante :

ACCORDER UN CONTRAT DE LOCATION POUR UNE (1) RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR ET UN (1) CAMION 12 ROUES À BENNE BASCULANTE AVEC OPÉRATEUR, À LA COMPAGNIE 2632-2990 QUÉBEC INC. - LES EXCAVATIONS DDC, POUR UN MONTANT DE 76 990,70 \$, TAXES INCLUSES, CONFORMÉMENT À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 16-15280. (2 SOUMISSIONNAIRES)

ATTENDU QUE l'arrondissement ne dispose pas de suffisamment d'équipement ni de la main d'œuvre pour réaliser efficacement l'ensemble des travaux de remblai pour les coupes et excavations;

ATTENDU QUE l'arrondissement veut être en mesure de répondre adéquatement à la quantité importante de coupes de chaussées et trottoirs sur l'ensemble de son territoire.

Il est recommandé :

D'octroyer un contrat de 76 990,70 \$, taxes incluses, à la compagnie 2632-2990 Québec inc. - Les Excavations DDC, pour la location d'une rétrocaveuse et d'un camion 12 roues à benne basculante avec opérateurs, pour un total de 425 heures par article;

D'autoriser une dépense totale à cette fin de 76 990,70 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres 16-15280;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Ruy Paulo FERREIRA **Le** 2016-05-11 13:07

**Signataire :**

Ruy Paulo FERREIRA

---

Chef de division de la voirie - aqueduc et réfection routière  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1166858009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de la voirie - aqueduc et réfection routière
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de location pour une (1) rétrocaveuse avec opérateur et un (1) camion 12 roues à benne basculante avec opérateur, à la compagnie 2632-2990 Québec inc. - Les Excavations DDC, pour un montant de 76 990,70 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation 16-15280. (2 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Afin d'optimiser ses opérations reliées aux Programme de Réfection Routière (P.R.R) et aux travaux d'aqueduc, la Division de la voirie (aqueduc et réfection routière) doit ajouter une équipe de travail qui aura comme unique mandat le remplissage des coupes creusées dans le cadre des opérations d'entretiens d'égout, d'aqueduc et de trottoirs sur le territoire de l'arrondissement. Cette équipe sera aussi responsable d'améliorer la compaction lors des remplissages.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

La rétrocaveuse avec conducteur sera munie d'un bras articulé télescopique ainsi que d'un godet de tranchée de 24 à 32 pouces, d'un godet de fossé de 24 à 36 pouces et d'une plaque vibrante pour entreprendre la compaction des remblais.  
 Le camion 12 roues à benne basculante avec conducteur sera muni d'un système de balance aux essieux.  
 La Ville garantit un minimum de 375 heures par véhicule pour un contrat de 425 heures au maximum.

**JUSTIFICATION**

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande l'octroi du présent contrat pour les motifs suivants :

- l'arrondissement ne dispose pas de suffisamment d'équipement ni de la main d'œuvre pour réaliser efficacement l'ensemble des travaux de remblai pour les coupes et excavations ;
- l'arrondissement veut être en mesure de répondre adéquatement à la quantité importante de coupes de chaussées et trottoirs sur l'ensemble de son territoire.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

S.O

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ce contrat permettra la réalisation rapide et efficace des opérations dans le cadre du Programme de Réfection Routière (P.R.R) sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.O

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Sous réserve des conditions mentionnées dans les documents de l'appel d'offres, le contrat convenu avec le fournisseur représente un maximum de quatre cent vingt-cinq (425) heures de travail par véhicule et débutera au mois de mai 2016.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.  
À la suite de vérifications effectuées, le responsable, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Guy ROY)

Certification de fonds :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Francis CABANA LODICO  
Préposé aux spécifications d'achats

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2016-05-09

François GOSSELIN  
Chef de section - Gestion du matériel roulant

**Dossier # : 1165091002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de services professionnels de 143 153,07 \$, taxes incluses, à la firme Axor Experts Conseils inc. pour des travaux d'arpentage et de listes de points dans le cadre des projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est et des travaux de construction d'élargissement de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre 15-14461

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante :

OCTROYER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE 124 508 \$ (TPS et TVQ en sus), À LA FIRME AXOR EXPERTS CONSEILS INC, POUR DES TRAVAUX D'ARPENTAGE ET DE LISTES DE POINTS DANS LE CADRE DES PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCE-ARTHUR EST ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ÉLARGISSEMENT DE TROTTOIR À DIVERSES INTERSECTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL, CONFORMÉMENT À L'ENTENTE-CADRE 15-14461.

ATTENDU QUE l'objectif de l'arrondissement est l'octroi du contrat de travaux pour le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est en juin 2016 et de celui d'élargissement des trottoirs en août 2016;

ATTENDU QUE l'utilisation de l'entente-cadre de services professionnels externes nous permettrait de respecter l'échéancier prévisionnel de l'arrondissement par la réduction des délais occasionnés par le lancement d'un appel d'offres pour des services professionnels

Il est recommandé :

1. D'octroyer un contrat de services professionnels à la firme Axor Experts Conseils inc. pour des travaux d'arpentage et de listes de points dans le cadre des projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur et des travaux de construction d'élargissement de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
2. D'autoriser à cette fin une dépense totale de 124 508 \$ (TPS et TVQ en sus);

3. D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Michael TREMBLAY **Le** 2016-05-12 09:20

**Signataire :**

Michael TREMBLAY

---

Chef de division - urbanisme  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION****Dossier # :1165091002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de services professionnels de 143 153,07 \$, taxes incluses, à la firme Axor Experts Conseils inc. pour des travaux d'arpentage et de listes de points dans le cadre des projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est et des travaux de construction d'élargissement de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre 15-14461

**CONTENU****CONTEXTE**

La répartition des coûts pour ce projet était de 58 753.55 \$ avant taxes pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal alors que nous avons inscrit un montant de 58 735.55 \$ avant taxes. Cet écart a causé un manque à gagner de 18.89 \$ comme crédits requis. La répartition des coûts pour la SIVT est indiqué dans l'intervention du Service des finances et demeure inchangé.

**VALIDATION****Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Claude GROULX  
Secrétaire- recherchiste

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1165091002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de services professionnels de 143 153,07 \$, taxes incluses, à la firme Axor Experts Conseils inc. pour des travaux d'arpentage et de listes de points dans le cadre des projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est et des travaux de construction d'élargissement de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre 15-14461

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction du développement du territoire et des travaux publics de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doit réaliser les projets de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est entre le boulevard St-Laurent et l'avenue Laval et de construction de saillies de trottoir à diverses intersections dans l'arrondissement (listes des saillies des blocs C et D). Afin de réaliser ces projets de construction, les services professionnels de relevés du terrain, de conception et de préparation des listes de points sont préalablement requis. L'arrondissement désire octroyer un mandat de services professionnels pour des travaux d'arpentage, en utilisant l'entente-cadre n° 15-14461 octroyée par le conseil d'agglomération de Montréal, à la firme Axor Experts Conseils inc.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA15 25 0338 - 31 août 2015 : Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.  
CA10 25 0015 - Règlement autorisant un emprunt de 3 695 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière et de réfection des artères commerciales (2009-19)

**DESCRIPTION**

Autoriser une dépense totale de 124 508 \$ (TPS et TVQ en sus), pour des services professionnels en travaux d'arpentage et de fourniture de listes de points dans le cadre des travaux de construction d'avancées de trottoirs et du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, conformément à l'entente-cadre n° 15-14461, intervenue entre la Ville et la firme Axor Experts Conseils inc.  
La proposition de services professionnels totalise un montant de 124 508 \$ (TPS et TVQ en sus).

Les coûts seront assumés par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal jusqu'à concurrence

d'un montant de 58 753,55 \$ (TPS et TVQ en sus) et de 65 754,45 \$ (TPS et TVQ en sus) par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

Les détails des travaux sont indiqués dans les pièces jointes.

## **JUSTIFICATION**

L'objectif de l'arrondissement est l'octroi du contrat pour les travaux de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est au conseil du mois de juin 2016 et du projet d'élargissement des trottoirs au conseil du mois d'août 2016. À cet effet, l'utilisation de l'entente-cadre des services professionnels externes nous permettrait de respecter l'échéancier prévisionnel de l'arrondissement par la réduction des délais occasionnés par le lancement d'un appel d'offres pour des services professionnels.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'information financière se retrouve à même l'intervention de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe quant à sa portion financée par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La réalisation du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est et celui des élargissements de trottoir permettra d'apaiser la circulation, de verdir les quartiers et de poursuivre nos engagements liés à l'orientation 2 : « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » du Plan Local de Développement Durable de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Étant donné que l'octroi des contrats de construction pour l'aménagement de la rue Prince-Arthur Est et des élargissements de trottoir est prévu par l'arrondissement pour les mois de juin et août 2016, cette dépense devra être préalablement autorisée pour permettre la réalisation des documents de soumission dans les délais requis et de ce fait, respecter ladite date.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

À la suite de l'adoption du présent sommaire par le conseil d'arrondissement, le mandat sera confié à la firme selon les termes de l'entente-cadre.

- Début des travaux : mai 2016
- Fin des travaux : novembre 2016

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, **le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation** attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Éric HICKEY  
Ingénieur

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2016-04-20

Benoît MALETTE  
Chef de division études techniques



**Dossier # : 1167239004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Tenue d'une promotion commerciale sur le boulevard Saint-Laurent - 9 au 19 juin 2016 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance de bruit

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande de présenter la proposition suivante :  
TENUE D'UNE PROMOTION COMMERCIALE SUR LE BOULEVARD SAINT-LAURENT - DU 9 AU 19 JUIN 2016 - ORDONNANCE CIRCULATION ET STATIONNEMENT - ORDONNANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ORDONNANCE DE BRUIT

ATTENDU l'engagement des services centraux, incluant le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal, de mettre en place les moyens nécessaires à la mitigation des impacts sous-jacents à la fermeture du boulevard Saint-Laurent ;

ATTENDU QUE la fermeture de rues et de trottoirs à la circulation s'inscrit dans l'objectif de soutien aux associations de commerçants qui réalisent des promotions commerciales;

ATTENDU QUE la tenue de ces activités nécessite la fermeture temporaire de rues et de trottoirs ainsi que des dérogations aux règlements;

ATTENDU QUE les Sociétés de développement commercial (SDC) doivent respecter les exigences émises par le Service de sécurité incendie de Montréal et par le Service de police de la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE pour obtenir le permis de promotion commerciale, chacun des regroupements de commerçants doit avoir reçu l'approbation de son plan de propreté par la Direction du développement du territoire et des travaux publics;

ATTENDU QUE pour obtenir le permis de promotion commerciale, chacun des regroupements de commerçants doit avoir reçu l'approbation de sa stratégie et ses moyens de mise en oeuvre afin de garantir l'accessibilité universelle aux personnes à mobilité réduite par la Direction du développement du territoire et des travaux publics;

ATTENDU QUE chacun des regroupements de commerçants doit récupérer, selon les normes en vigueur, les matières résiduelles recyclables générées par leurs activités de vente et de consommation;

ATTENDU QU'UN passage piéton de 1,8 mètre doit être maintenu sur les trottoirs dans le cas d'une promotion commerciale sur rue ouverte et qu'un couloir de 6 mètres doit être maintenu au centre de la rue dans le cas d'une promotion commerciale sur rue fermée à la circulation;

ATTENDU QUE chacun des regroupements de commerçants se soumettra, avant l'émission de leurs permis de promotion commerciale, à l'article 5 du Règlement sur les promotions commerciales (2003-11) qui exige que la demande de promotion commerciale soit accompagnée du dépôt d'un montant de 2 000 \$;

ATTENDU QUE l'opération des cafés-terrasses sur le domaine public est exceptionnellement autorisée lors des nuits de jeudi, vendredi, et samedi, jusqu'à 3 h pour les événements du Grand Prix sur la Main (9 au 12 juin 2016) et du festival MURAL (du 16 au 19 juin 2016) sur le boulevard Saint-Laurent. Elle est aussi exceptionnellement autorisée lors des nuits de lundi, mardi et mercredi, jusqu'à 1 h pour l'événement Grill Saint-Laurent (13 au 15 juin 2016) et lors des nuits du dimanche, jusqu'à 23 h pour les événements du Grand Prix sur la Main et du festival MURAL sur le boulevard Saint-Laurent.

Il est proposé :

D'ÉDICTER une ordonnance en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c.C-4.1) permettant la fermeture temporaire de boulevards, de rues et d'avenues sur les tronçons identifiés aux dates et aux heures mentionnées dans ladite ordonnance;

D'ÉDICTER une ordonnance en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3) permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les tronçons identifiés, aux dates et aux heures mentionnées dans ladite ordonnance;

D'ÉDICTER une ordonnance en vertu du *Règlement sur l'occupation du domaine public* (R.R.V.M., c. O-0.1) permettant d'occuper le domaine public à des fins privés sur les tronçons identifiés aux dates et aux heures mentionnées dans ladite ordonnance.

**Signé par** Guy OUELLET **Le** 2016-04-04 14:44

**Signataire :**

Guy OUELLET

---

Directeur - Développement du territoire et des travaux publics  
Le Plateau-Mont-Royal, Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1167239004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Tenue d'une promotion commerciale sur le boulevard Saint-Laurent - 9 au 19 juin 2016 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance de bruit

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Une rencontre a eu lieu le 14 avril 2016, visant à identifier des solutions à mettre en oeuvre par différents partenaires internes et externes, pour permettre la tenue de la promotion commerciale sur le boulevard Saint-Laurent, du 9 au 19 juin 2016. De cette rencontre découlent différentes solutions, déterminées d'un commun accord, pour lesquelles chacune des parties prenantes s'est engagée à en assurer la mise en place. Le tableau suivant présente ces engagements :

<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>
Restreindre la circulation sur la rue Saint-Dominique en la rendant accessible uniquement aux véhicules d'urgence et à la circulation locale. Son sens de circulation sera vers le nord entre Sherbrooke et Mont-Royal. Des barrières seront installées aux intersections de cette rue et des employés fournis par la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL) y seront positionnés de 11h à 23h pour contrôler l'accès, et ce, aux intersections des rues Saint-Dominique et Sherbrooke, Saint-Dominique et Des Pins, Saint-Dominique et Duluth, Saint-Dominique et Rachel, Saint-Dominique et Marie-Anne. Des panneaux seront installés sur les barrières, indiquant que seule la circulation locale est autorisée.	SDBSL
Prévoir un espace réservé pour un véhicule d'urgence (autopompe) du SIM au Sud-Ouest de l'intersection des rues Prince-Arthur et Saint-Dominique.	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal, ville de Montréal
Rendre les rues Rachel et Marie-Anne exemptes de tous travaux durant la promotion commerciale du boulevard Saint-Laurent.	Service des infrastructures, de la voirie et des transports, ville de Montréal
Prévoir une présence policière accrue sur les rues Saint-Denis dans la zone des travaux, tenant compte des besoins identifiés (nombre, positionnement, heures) lors de la surveillance de la circulation.	Service des infrastructures, de la voirie et des transports, ville de Montréal

Les panneaux digitales orientant les automobilistes, incluant les délais d'attente, et ce, sur les trois grandes artères seront toujours en fonction durant la promotion commerciale.	Service des infrastructures, de la voirie et des transports, ville de Montréal
Le changement de tous les panneaux identifiant le boulevard St-Laurent comme itinéraire alternatif vers le nord.	Service des infrastructures, de la voirie et des transports, ville de Montréal
Une surveillance quotidienne de la circulation aux heures de pointe pendant les 11 jours de la foire afin de pouvoir ajuster le positionnement des policiers.	Service des infrastructures, de la voirie et des transports, ville de Montréal
Maintenir les voies en alternance sur l'avenue du Parc, tel qu'actuellement.	Un consensus a été établi, lors de la rencontre tenue le 14 avril 2016, à l'effet de ne pas retenir cette solution.

À la lumière des engagements des différents responsables, M. Richard Liebmann a formulé une recommandation favorable à la tenue de l'événement, et ce, dans un courriel daté du 4 mai 2016:

*Bonjour M. Ouellet,*

*Pour faire suite à notre discussion téléphonique, avec la mise en place de toutes les mesures de mitigation convenues par le groupe de travail comme indiqué dans le présent courriel, le Service de sécurité incendie de Montréal considère que cet événement peut se dérouler du 9 au 19 juin 2016 sans atteindre un seuil de risque inacceptable.*

*Salutations,*

*Richard Liebmann  
Assistant-directeur*

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Claude GROULX  
Secrétaire- recherchiste

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1167239004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Tenue d'une promotion commerciale sur le boulevard Saint-Laurent - 9 au 19 juin 2016 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance de bruit

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Société de développement du boulevard Saint-Laurent tiendra une promotion commerciale sur rue fermée à la circulation automobile qui aura lieu du jeudi 9 juin 2016 au dimanche 19 juin 2016, déclinée en trois événements, soit le Grand Prix sur la Main du 9 au 12 juin 2016, le Grill Saint-Laurent du 13 au 15 juin 2016 et le Festival MURAL du 16 au 19 juin 2016. Lors de cette promotion, le boulevard Saint-Laurent sera fermé entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA15 25 0075 : Tenue de sept promotions commerciales - Été 2015 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance de bruit

CA14 25 0136 : Tenue de sept promotions commerciales - Été 2014 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance bruit

CA13 25 0120 : Tenue de sept promotions commerciales - Été 2013 - Ordonnance circulation et stationnement - Ordonnance occupation du domaine public - Ordonnance bruit

Chaque année, le conseil d'arrondissement approuve les ordonnances liées à la tenue des promotions commerciales de l'arrondissement, conformément au *Règlement sur les promotions commerciales* (2003-11).

**DESCRIPTION**

Lors d'une promotion commerciale, les marchands peuvent exposer et vendre leur marchandise à l'extérieur de leur commerce. Les fournisseurs de services peuvent offrir leurs services et à cette fin, installer du matériel d'information ou de publicité. Les restaurateurs peuvent, à condition de se conformer à toute exigence réglementaire applicable, préparer et servir des aliments à l'extérieur de leur établissement.

Aux mêmes conditions que les restaurateurs, les propriétaires d'établissements où le service des boissons alcooliques pour consommation sur place est autorisé en vertu des permis requis par la loi peuvent en servir à l'extérieur de leurs établissements. Les commerçants qui établiront un café-terrasse sur le domaine public, afin de vendre des aliments ou des

boissons alcooliques pourront opérer leur café-terrasse après les heures permises exceptionnellement pendant la promotion commerciale.

Lors des fins de semaine du Grand Prix sur la Main (9 au 12 juin 2016) et du festival MURAL (16 au 19 juin 2016), il est exceptionnellement permis d'opérer un café-terrasse jusqu'à 3 h sur le boulevard Saint-Laurent lors des nuits de jeudi, vendredi et samedi et jusqu'à 23 h lors des nuits du dimanche. Lors des nuits du lundi, mardi et mercredi du Grill Saint-Laurent (13 au 15 juin 2016), il est exceptionnellement permis d'opérer un café-terrasse jusqu'à 1 h sur le boulevard Saint-Laurent.

Les Sociétés de développement commercial (SDC) doivent respecter les exigences émises par le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Lorsque la rue est fermée à la circulation afin de tenir la promotion commerciale, chaque SDC est responsable de surveiller et déplacer les barrières de jour comme de nuit. Pour ces événements sur rue fermée, il est possible que de courts tronçons des rues transversales doivent aussi être fermés à la circulation automobile.

Les responsables des événements doivent maintenir un couloir de 6 mètres, au centre de la rue, réservé aux véhicules d'urgence et aux véhicules des services de la Ville et à la circulation des piétons. Les organisateurs doivent faire le nécessaire pour que soient tracées des lignes de référence sur la chaussée, et ce, pour toute la durée des événements. Des responsables doivent être postés en tout temps aux barrières pour assurer leur enlèvement afin de permettre le passage des véhicules d'urgence.

De plus, tout établissement normalement accessible aux personnes à mobilité réduite doit demeurer accessible lors des promotions commerciales. Chaque établissement garantit l'accès par des aménagements dédiés à cet effet (ex. : corridors de circulation, rampes, etc.).

Lorsque la promotion commerciale a lieu sur une rue qui demeure ouverte à la circulation automobile, les commerçants peuvent occuper une partie du trottoir, mais doivent laisser 1,8 mètre de passage pour permettre aux piétons de circuler.

Il est donc recommandé d'édicter une ordonnance, en vertu du *Règlement municipal sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c.c-4.1), autorisant la fermeture de boulevards, rues et avenues.

Il est aussi recommandé d'édicter une ordonnance, en vertu du *Règlement municipal sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3) permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur.

Il est également recommandé d'édicter une ordonnance, en vertu du *Règlement municipal sur l'occupation du domaine public* (R.R.V.M., c. O-0.1) permettant l'utilisation du domaine public à des fins privées.

## **JUSTIFICATION**

Les promotions commerciales contribuent à dynamiser et à mettre en valeur le secteur commercial en plus d'être une source supplémentaire de revenus pour les gens d'affaires. L'autorisation de fermer la rue ou d'occuper les trottoirs est essentielle à la réalisation des promotions commerciales sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il s'agit d'une tradition établie par les communautés d'affaires qui renforce l'identité et l'image de marque des artères commerciales. La spécificité et l'originalité de ces activités permettent aux artères commerciales de l'arrondissement de se démarquer à l'échelle métropolitaine.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les activités sont sous la responsabilité des organisateurs des événements. Les coûts relatifs au soutien logistique (barrières Mills, capuchonnage de parcomètres, poubelles, tables à pique-nique, etc.) sont assumés à même les budgets de fonctionnement des directions concernées de l'arrondissement.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Chacun des regroupements de commerçants doit récupérer, selon les normes en vigueur, les matières résiduelles recyclables générées par leurs activités de vente et de consommation. Les SDC, qui organisent un événement sur rue fermée à la circulation, prennent un contrat avec une firme privée afin de recueillir les sacs de matières recyclables pendant et à la fin de l'événement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les promotions commerciales sur rues fermées à la circulation impliquent un déplacement du trajet de transport en commun par la Société de transport de Montréal. La circulation des camions et des automobiles est aussi affectée et acheminée sur les rues et artères avoisinantes. Les itinéraires de détour et les mesures de mitigations ont été étudié en fonction des nombreux chantiers prévus en 2016 autour du boulevard Saint-Laurent, notamment le chantier majeur en cours sur la rue Saint-Denis.

À cet effet, une rencontre a été tenue le 11 mars 2016 dans le but de déterminer le scénario à retenir afin de pouvoir autoriser la promotion commerciale de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent et ces trois événements du 9 au 19 juin 2016 (11 jours), qui sont prisés par les montréalais, les touristes et primordial pour la vitalité commerciale du boulevard Saint-Laurent. Différents intervenants impliqués dans cette analyse étaient présents, soit des personnes de la direction du développement du territoire et des travaux publics à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, de la direction des infrastructures, section de la gestion des impacts et maintien de la circulation à la ville de Montréal, du poste de quartier 38 SPVM, de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent, du Festival international d'art public MURAL et une élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, présente à titre d'observatrice.

Plusieurs modifications au projets de promotion commerciale de 11 jours de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent et diverses mesures de mitigations ont été discutées lors de cette rencontre. Il a finalement été proposé :

1. De modifier la programmation des feux de la voie réversible centrale de l'avenue du Parc. Ceci permettra un surplus de capacité en direction Nord, afin de palier partiellement à la fermeture du boulevard Saint-Laurent;
2. Que les panneaux à message variable en place dans le cadre du chantier de la rue Saint-Denis tiendront compte de la fermeture et permettront une redistribution de la circulation vers des itinéraires plus fonctionnels;
3. Que le déploiement d'une présence policière assure la sécurité sur le boulevard Saint-Laurent et ses abords, et ce, autant pour les services d'urgence (pompiers, ambulances et autres policiers) que pour les usagers de l'artère commerciale et de ses intersections;
4. Que la Société de développement du boulevard Saint-Laurent s'engage à utiliser différents outils de communication pour informer le public quant à la fermeture du boulevard.

Ces mesures relèveront principalement des services de la ville centre, puisque qu'elles découlent de leurs compétences et de l'engagement obtenu par notre direction.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

La Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social transmet à l'ensemble des services publics, le calendrier des promotions commerciales pour les informer de la fermeture des rues.

Les organisateurs des événements assument les activités de communication liées aux promotions commerciales.

Au moins sept jours avant la date prévue de la promotion commerciale en rue fermée à la circulation, les organisateurs doivent installer, à chacune des extrémités de la rue et à toutes les deux intersections, des panneaux indiquant le nom de la rue fermée, la date du début et de la fin de la promotion commerciale, les limites du territoire de la promotion et les heures d'interdiction du stationnement (réf. : Règlement 2003-11, article 14).

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Un permis autorisant les différentes promotions commerciales sera émis par la Direction du développement du territoire et des travaux publics.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Vanessa HUPPÉ-HART  
Commissaire au développement économique

#### **ENDOSSÉ PAR**

Michael TREMBLAY  
Chef de division - urbanisme, patrimoine et services aux entreprises

Le : 2016-04-01

